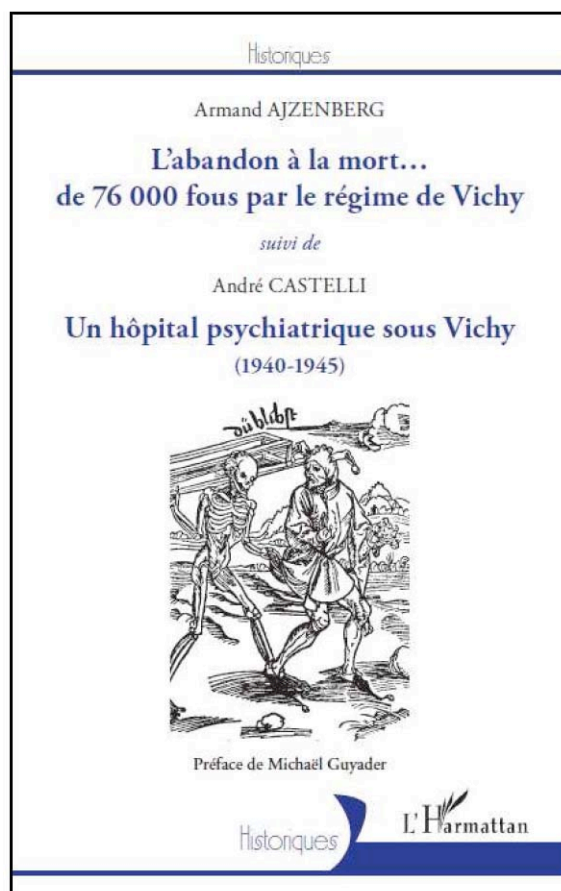


VIENT DE PARAÎTRE



**L'ABANDON À LA MORT... DE 76000
FOUS PAR LE RÉGIME DE VICHY**

Armand AJZENBERG

Suivi de
**UN HÔPITAL PSYCHIATRIQUE SOUS
VICHY (1940-1945)**

André CASTELLI

Préface de Michaël GUYADER

Collection : « Historiques »

ISBN : 978-2-336-00623-9 • 27 € • 270 pages

Sous le régime de Vichy (1940-1945), 76 000 malades mentaux sont morts dans les hôpitaux psychiatriques français. Morts de faim. Pétain, Darlan, Laval connaissaient-ils les dangers auxquels les fous étaient exposés ? OUI, dès le printemps 1941. Étaient-ils en mesure de leur accorder quelques suppléments alimentaires représentant pour chaque Français une ou deux miettes de pain par jour ? OUI, puisque cela a été fait en décembre 1942. Trop tard cependant et en quantité insuffisante pour inverser le cours des événements. La population française aurait-elle été mise en danger par une telle action ? NON, bien sûr.

Ces trois questions, et les réponses apportées, définissent précisément la notion de non-assistance à personne en danger, notion inventée par Vichy et maintenue depuis dans le code pénal français. Non-assistance que certains historiens nient. Ce qui autorise un journal d'extrême-droite à s'écrier : « *Le régime de Vichy est enfin innocenté...* ». Après la reconnaissance par le président Chirac de la complicité active de l'État français de Vichy dans la déportation des Juifs de France, la responsabilité directe de ce même régime dans la famine mortelle sévissant dans les hôpitaux psychiatriques doit, elle aussi, donner lieu à une reconnaissance officielle. L'histoire de l'hôpital de Montdevergues-les-Roses est un exemple, au jour le jour, de l'abandon à la mort des fous sous Vichy.

LES AUTEURS

Armand Ajzenberg, autodidacte, a rencontré Lucien Bonnafé chez le philosophe et sociologue Henri Lefebvre en 1985. Il s'est ainsi engagé dans cette « drôle » d'histoire.

André Castelli, ancien infirmier psychiatrique, est aujourd'hui vice-président du conseil général du Vaucluse et conseiller municipal d'Avignon.

Michaël Guyader est psychiatre et psychanalyste, ancien chef de service du 8^e secteur de psychiatrie générale de l'Essonne.

SOMMAIRE

Michaël Guyader (Préface)

Armand Ajzenberg

- INTRODUCTION

- CHAPITRE 1. Vichy : de la non-assistance à personnes en danger de mort au « laissez-les mourir » ?

- CHAPITRE 2. De la circulaire du 3 mars 1942 à celle du 4 décembre 1942, de la « fable Bonnafous » à « l'hypothèse Heuyer »

- CHAPITRE 3. Des mauvaises manières... comme procédés visant à paralyser toute pensée critique

- CHAPITRE 4. Des mauvais usages de l'histoire... comme outils d'hégémonie idéologique

- CHAPITRE 5. *Le Monde* : ressusciter Max Bonnafous (ministre de Laval), Jean Jardin (chef de cabinet de Laval), Louis Renault (fournisseur des armées nazies) ?

- ÉPILOGUE

- DOCUMENTS

André Castelli :

- MONTDEVERGUES-LES-ROSES (1940-1945), Un hôpital psychiatrique sous Vichy

- Bibliographie

Pourquoi L'abandon à la mort... de 76 000 fous par le régime de Vichy ? Ce livre est né en réaction à un autre ouvrage paru en 2007, d'une historienne : Isabelle von Buelzingsloewen. Les deux livres ont ce point de départ commun : le drame horrible qui s'est joué dans les hôpitaux psychiatriques pendant la Seconde Guerre mondiale. Les thèses, à propos des responsabilités dans ce drame, de l'historienne et d'Armand Ajzenberg, André Castelli et Michaël Guyader sont par contre radicalement opposées. Pour Mme von Buelzingsloewen, le régime de Vichy n'a aucune responsabilité quant aux 76 000 morts. Armand Ajzenberg dans ce livre démontre que le régime de Pétain, Darlan et Laval est entièrement responsable de non-assistance à personnes en danger de mort. C'est essentiellement de cela qu'il est question dans ce livre.

Quelques points d'histoire dans la genèse de ce débat : en 2001, l'historienne annonçant sa recherche écrivait alors : « ... dans un pays où la dénonciation des crimes de Vichy est devenue un enjeu majeur... ». Elle ajoutait : « ... même si ces malades n'ont pas été victimes d'une politique génocidaires », ce qui était une affirmation péremptoire non démontrée qui par ailleurs remplaçait « abandon à la mort » par « génocide ». « *Il s'agit moins d'une nuance que de l'énonciation d'un postulat avant toute recherche* » lui répondirent à l'époque quelques scientifiques : entre autres, Lucien Bonnafé, Boris Cyrulnik, Françoise Héritier, Georges Labica, Hervé Le Bras, Jean-Claude Pecker, Jacques Testart, Rita Thalmann, Stanislaw Tomkiewicz, Patrick Tort... Dans l'ouvrage de l'historienne, pas trace bien sûr de cet épisode. Son livre a ainsi toute l'apparence d'une recherche ouverte et objective. En fait, il est entièrement tendu vers ce but : « *transformer la recherche en justification de thèse* ». C'est ce qu'avaient ajouté, de manière prémonitoire, les scientifiques cités ci-dessus. Avant eux Marc Bloch avait écrit : « *Les causes en histoire, pas plus qu'ailleurs, ne se postulent. Elles se cherchent* ». Cela est décrit dans l'ouvrage d'Armand Ajzenberg et André Castelli.

Autre point d'histoire : de 1945 au 16 juillet 1995, tous les Présidents de la République n'ont pas eu la complicité de l'État français (de Vichy) dans la déportation des juifs de France. Jusqu'à cette date, des « gens très bien » se satisfaisaient de ces prises de position. Le Président Chirac reconnu alors cette « complicité de l'État français » et un tabou semblait aboli. Les mêmes « gens très bien » durent admettre, peut-être à contre cœur, cette complicité. Mais il ne fallait surtout pas ouvrir un second procès à l'encontre de Vichy ! Cela est encore raconté dans le livre.

En 2001, quand fut réouverte la question de l'hécatombe des fous, par la réédition de deux ouvrages, de Max Lafont et de Pierre Durand, Mme von Buelzingsloewen, entreprit sa recherche où la conclusion était déjà tirée. À la sortie de son ouvrage, en 2007, ce fut alors le soulagement chez les « gens très bien ». « *Le régime de Vichy est enfin innocenté d'avoir programmé un génocide* » s'écria un journaliste de *Rivarol*.

BON DE COMMANDE

A retourner à L'HARMATTAN - 7 rue de l'École Polytechnique - 75005 Paris

(adresse valable pour la vente par correspondance uniquement)

Veillez me faire parvenir exemplaire(s) du livre :

L'abandon à la mort de 76000 fous par le régime de Vichy suivi de *Un hôpital psychiatrique sous Vichy*

Prix unitaire de 27 € ; frais de port à ajouter : 3 euros + 0.80 euro par livre supplémentaire NOM

ADRESSE.....

Ci-joint un chèque de €.

Pour l'étranger, vos règlements sont à effectuer : - en euros sur chèques domiciliés sur banque française

- par virement en euros sur notre CCP Paris (IBAN : FR 04 2004 1000 0123 6254 4N02 011 / BIC : PSSTFRPPPAR)

- par carte bancaire (Visa uniquement) N°..... dated'expiration...../...../...../ le numéroCVx2 (les 3 derniers chiffres se trouvant au dos de votre carte, à gauche de votre signature) :

Vous pouvez aussi commander cet ouvrage directement à votre libraire habituel ou

sur notre site internet : <http://editions-harmattan.fr>